

Le groupe de travail du PMCED sur la mise en œuvre au niveau des pays des principes d'efficacité pour le développement

Discussions préliminaires et prochaines étapes

Le Groupe de travail sur la mise en œuvre au niveau des pays a été établi en décembre 2015. Il est dirigé par la Commission européenne et comprend les membres suivants :

Entité	Nom	Titre	Organisation
AWEPA	Jeff Balch	Directeur de la recherche et de l'évaluation	Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique
Coprésident du POED (Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement)	Jorge Balbis	Secrétaire exécutif	Association latino-américaine des organisations de promotion du développement (ALOP)
UE	Katarina Tafvelin	Chargée de mission	Commission européenne
UIP	Alessandro Motter	Conseiller principal, Affaires économiques et sociales	Union interparlementaire
CSI (Confédération syndicale internationale)/CSC Madagascar	Matt Simonds	Agent de liaison	Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC)
Samoa	Isaora Romalahy	Chef du Secrétariat permanent de la coordination de l'aide	Cabinet du Premier ministre
CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) / FOGAR (Forum global d'associations de régions)	Noumea Simi	Adjoint du PDG	Ministère des Finances
	Renske Steenbergen	Responsable de projet	VNG International

L'Équipe d'appui conjointe - par l'intermédiaire de Yuko Suzuki Naab, conseiller en politique mondiale et de Liz Chung, consultante en politique- apporte son soutien.

Contexte

La réunion du Comité de pilotage à Mexico (les 3 et 4 septembre 2015) a identifié l'approche du PMCED, qui est axée sur les pays et multi-parties prenantes, comme l'un des points forts essentiels de l'accélération des progrès au niveau des pays vers la réalisation des principes d'efficacité de la

coopération pour le développement (ou principes relatifs à l'ECD) et des contributions au programme des ODD promouvant les actions et la redevabilité pour maximiser les impacts sur le développement.

Le groupe de travail du PMCED sur la mise en œuvre au niveau des pays des principes relatifs à l'ECD entreprend de réviser puis de fournir des recommandations sur la façon dont le PMCED peut mieux soutenir les progrès de la mise en œuvre des principes d'efficacité du développement dans les pays et renforcer les plateformes multi-parties prenantes des pays, en appui à la mise en œuvre des ODD.

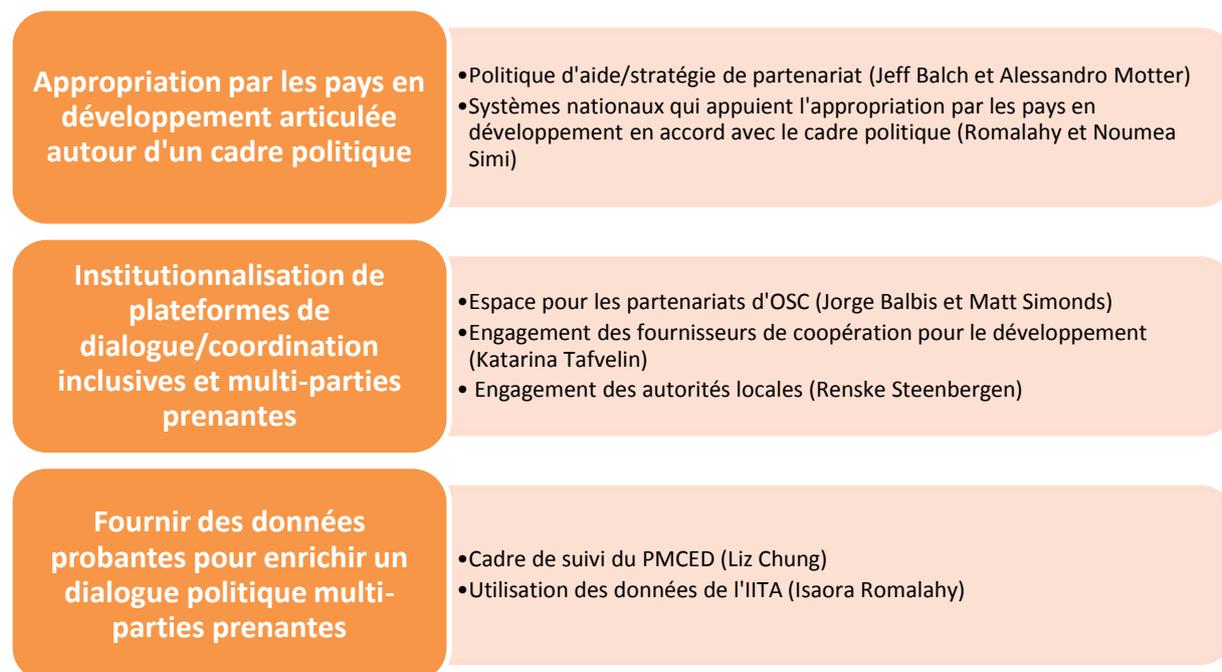
État des lieux et voie à suivre

Les travaux du groupe en sont toujours à leur phase initiale. Un échange d'idées par écrit s'est déroulé entre les membres au sujet de leurs expériences sur la façon dont le processus de suivi continu fonctionne dans la pratique au niveau des pays et du point de vue des participants. Les contributions ont circulé dans le groupe et une réunion par téléconférence a eu lieu pour discuter des domaines d'intérêt, des méthodes de travail et de la voie à suivre.

Aperçu des facteurs clés du PMCED concernant les progrès de l'ECD au niveau des pays, en vue de l'accélération des principes d'ECD et de l'appui à la mise en œuvre des ODD

Les contributions des membres ont mis en exergue les questions essentielles considérées comme des facteurs clés pouvant accélérer la mise en œuvre des principes relatifs à l'ECD. Ces facteurs sont classés ci-dessous. Le groupe de travail révisera encore les questions essentielles pour identifier comment ces facteurs peuvent être renforcés et appuyés dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et quels outils et mécanismes spécifiques du PMCED peuvent appuyer ces facteurs.

E



Voici le résumé des contributions des membres concernant ces facteurs.

1. Appropriation par les pays en développement articulée autour d'un cadre politique

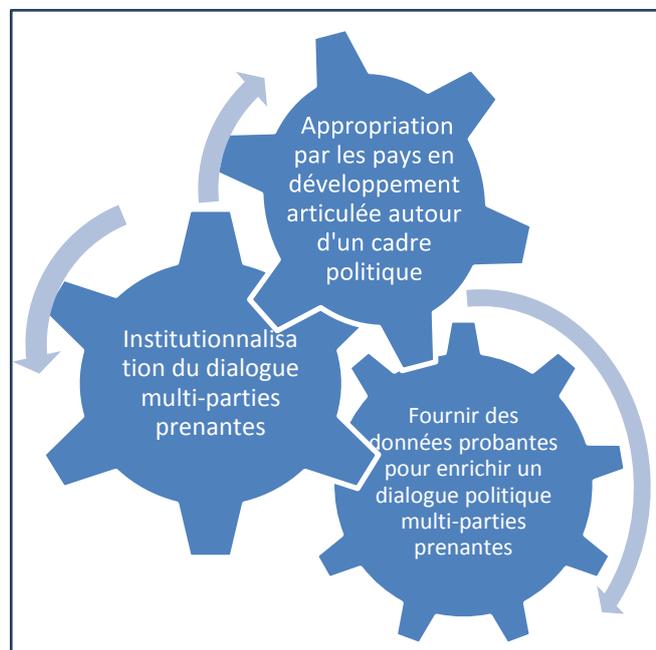
Une politique d'aide/de partenariat garantit que les efforts de coopération pour le développement et les engagements soient alignés sur les priorités de la vision d'un pays et sur ses activités. L'existence d'une politique d'aide ou de partenariat qui définit les priorités de coopération pour le développement d'un pays est indispensable aux efforts de renforcement du PMCED au niveau des pays, car il s'agit d'un processus où tous les partenaires sont censés se réunir. Elle sert également de cadre politique clé permettant de canaliser les apports d'aide au développement par le biais du budget de l'État, et de coordonner et suivre les apports hors-budget. Plusieurs pays s'efforcent de faire avancer la mise en œuvre des principes relatifs à l'ECD par l'intermédiaire de politiques d'aide au développement et de stratégies de partenariat. Beaucoup d'entre eux sont même allés plus loin pour localiser les principes relatifs à l'ECD du Partenariat mondial dans leur propre contexte national, notamment le Bénin (Politique nationale de l'aide au développement), le Burkina Faso (Plan d'action national pour l'efficacité du développement), le Bangladesh (Stratégie de coopération commune), le Cambodge (Stratégie de partenariat et de coopération pour le développement), le Ghana (Politique d'aide), le Malawi (Stratégie de coopération pour le développement), le Mozambique (Politique de coopération internationale), le Rwanda (Politique d'aide) et l'Ouganda (Plan national de développement et politique de partenariat). En outre, le programme de renforcement des systèmes et mécanismes des pays et de leurs capacités de gestion de la coopération pour le développement est induit par l'appropriation par les pays en développement. Le Rwanda a mis en œuvre une Division du travail pour réduire les coûts de transaction, le Ghana a mis au point le Pacte entre le Gouvernement du Ghana et les partenaires du développement pour gérer les apports pour le développement dans le contexte de son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Le groupe de travail étudiera de près ce processus, identifiera les lacunes et recommandera des améliorations et des manières d'appuyer son adoption dans plus de pays.

Du point de vue des fournisseurs de coopération pour le développement, l'initiative de programmation conjointe de l'UE est un bon exemple de garantie de la cohérence au niveau politique en élaborant une politique de partenariat pour le pays. 55 pays partenaires, répartis dans toutes les régions, ont été identifiés comme des candidats potentiels de programmation conjointe. La majorité de ces pays font partie de la catégorie des pays les moins avancés (50 %) ou des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (33 %) ; en outre, 50 % sont classés comme des États fragiles. Les délégations de l'UE reconnaissent le processus nécessaire pour produire des effets positifs sur l'efficacité du développement. Dans beaucoup de cas, ce processus est aussi perçu comme encourageant la transparence et la coopération au sein de l'UE. La programmation conjointe qui a amélioré la division du travail et la cohérence, a également facilité un dialogue politique coordonné, notamment au niveau sectoriel. Certains donateurs de l'UE se servent des stratégies conjointes comme documents de programmation bilatérale.

2. Institutionnalisation de plateformes de dialogue/coordination inclusives et multi-parties prenantes

Un programme de développement ambitieux et transformateur nécessite une approche inclusive multi-parties prenantes par le biais d'un dialogue inclusif, afin d'impliquer un éventail élargi de parties prenantes dans le soutien à la collaboration et à la coordination des interventions de développement. De plus en plus de gouvernements de pays en développement reconnaissent l'utilité de la plateforme de dialogue créée pour soutenir le dialogue politique sur la coopération efficace pour le développement et ils ont pris des mesures pour élargir la participation des acteurs qui ne font pas partie du pouvoir exécutif comme le secteur privé et les OSC. D'autres gouvernements ont institué des mécanismes spécifiques de dialogue pour impliquer les circonscriptions de parties prenantes spécifiques. La plateforme de dialogue et de partenariat, vaste et inclusive, que le PMCED a amorcée dans le cadre de son processus de suivi est institutionnalisée au travers de l'appropriation par les pays en développement et peut être encore renforcée pour servir de plateforme de dialogue et de coordination essentielle à l'appui du partenariat en vue de la réalisation des ODD. Le caractère inclusif ne se limite pas seulement aux OSC et au secteur privé, mais il inclut également les fondations, les universités, les parlementaires, les syndicats et les acteurs d'autres types de modalités de financement du développement.

L'organisation Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) rassemble actuellement les résultats



d'une enquête mondiale sur la façon dont les autorités locales (associations) figurent dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des stratégies nationales de développement. Les contributions de l'enquête en ligne et les recherches supplémentaires que la CGLU entreprend au cours du premier semestre de 2016 seront prises en compte par le groupe de travail.

3. Fournir des données probantes pour enrichir le dialogue en faveur des progrès et des changements

Dans le cadre d'efforts entrepris pour motiver des changements de comportement au niveau des pays, de plus en plus de pays en développement se servent des données probantes générées par les exercices de suivi et les apports d'aide saisis par l'intermédiaire des systèmes de gestion de l'information sur l'aide (SGIA) ou la norme de l'IITA, pour mieux gérer le financement du développement ainsi que les processus de planification et d'élaboration du budget. Le cadre de suivi unique du PMCED fournit des données probantes permettant de

suivre les progrès par rapport aux principes relatifs à l'ECD. Néanmoins, sa plus grande valeur ajoutée réside en la création d'un espace rassemblant toutes les parties prenantes lors d'un processus de suivi qui inclut la collecte de données, la concertation et la validation, ce qui offre une base pour forger et renforcer les partenariats de développement. Tout cela encourage les pays à se servir des données probantes pour susciter davantage de pratiques en matière d'ECD qui favorisent l'appropriation par les pays, l'accent sur les résultats, et des partenariats inclusifs améliorant la redevabilité mutuelle grâce à la transparence. Suite à la demande d'appui des capacités pour que les parties prenantes au niveau des pays puissent mieux se servir des données du suivi de leur pays, le PNUD, dans le cadre de l'Équipe d'appui conjointe PNUD/OCDE, renforcera son soutien, en publiant des profils/pages-pays dans le 2^e Rapport mondial d'étape. Lorsqu'ils sont analysés au sein du contexte spécifique au pays, les résultats du 2^e cycle de suivi du PMCED peuvent éclairer le dialogue parmi les partenaires au niveau national, dans le but d'identifier à la fois les goulots d'étranglement et les opportunités de progression conjointe. Le PMCED peut appuyer l'utilisation de telles données par le biais de son cadre de suivi et sa collaboration avec les plateformes régionales devrait soutenir une telle analyse à l'échelle régionale.

Les SGIA et les données sur l'aide renforcent non seulement les aptitudes du gouvernement à planifier et à allouer le budget plus efficacement, mais elles permettent aussi aux parties prenantes de se servir des informations publiées en faveur d'une transparence et d'une redevabilité accrues. Le rapport annuel de l'IITA citait Mohammad Mejbahuddin (Bangladesh) : « La clé du succès de l'IITA réside dans la propension des pays bénéficiaires à utiliser les données pour faciliter la gestion de l'aide au quotidien. Rien n'incite les donateurs à publier des données IITA de qualité autant que leur utilisation dans les rapports publics, et dans le cadre de la coordination et de la planification. » Le groupe étudiera comment le PMCED pourrait soutenir une plus grande utilisation des données de l'IITA au niveau des pays. Pour le moment, les éditeurs de l'IITA ont réalisé des améliorations considérables sur le plan de la qualité des données de coopération pour le développement qui sont rendues disponibles, mais la richesse de cette source d'informations doit encore être exploitée dans la gestion et la coordination quotidiennes de l'aide. Le Rapport annuel 2015 de l'IITA nous servira de guide de référence.

Approche potentielle et prochaines étapes

Le groupe continuera d'examiner les facteurs identifiés concernant la mise en œuvre dans les pays de l'ECD et la meilleure façon de les renforcer pour accélérer les progrès en matière d'ECD, et ce, dans le but de maximiser les résultats du développement ainsi que les cadres et mécanismes existants dans les pays pour étendre ses capacités de soutien aux moyens de mise en œuvre des ODD.

Le groupe a pris note du Rapport final du Forum 2015 de Busan du Partenariat mondial qui s'est tenu à Séoul les 23 et 24 novembre 2015 et étudiera les recommandations pertinentes quant à la mise en œuvre de ses travaux dans les pays. Le Forum a rappelé l'importance cruciale du dialogue entre les parties prenantes et a fait plusieurs propositions que le groupe étudiera, par exemple : comment le PMCED peut soutenir au mieux l'appropriation par les pays en développement ; comment les donneurs peuvent-ils être encouragés à renforcer les connaissances et les capacités du personnel

dans les pays, pour lui permettre de participer au processus de suivi de manière constructive ; et, comment les groupes de travail peuvent être créés autour des questions d'efficacité du développement et de la mise en œuvre du Programme 2030.

Nos travaux s'appuieront sur l'analyse mondiale des pratiques des pays rassemblées par le PNUD pour l'Équipe d'appui conjointe. Ce document rassemble une série de bonnes pratiques/expériences qui pourra fournir une vue d'ensemble des progrès accomplis dans différents pays et une source d'inspiration en ce qui concerne les méthodes de travail. Les dossiers de synthèse sur les pays proviennent du réseau mondial de praticiens du PNUD. Accompagné d'un aperçu utile sous forme de tableau articulé autour des quatre principes de Busan, cet inventaire sera complété par le groupe de travail qui y ajoutera les informations recueillies auprès des autres partenaires du réseau du PMCED.

Le groupe étudiera aussi comment les nouveaux outils numériques et des médias sociaux dont ils disposent permettront d'améliorer le dialogue entre les parties prenantes. La façon dont nous nous connectons et dont nous communiquons évolue rapidement grâce à la technologie mobile, à la connectivité en réseau et aux données disponibles. Des exemples d'utilisation des canaux de médias numériques pour partager des mises à jour sur des projets et activités au niveau des pays seront rassemblés.

Concernant les méthodes de travail, le groupe continuera de se réunir par le biais de téléconférences. En outre, il préparera un sondage en ligne et effectuera des entretiens téléphoniques individuels afin de recueillir d'autres points de vue auprès des acteurs au niveau des pays.

Pour communiquer avec le groupe, veuillez contacter katarina.tafvelin@ec.europa.eu ou liz.chung@undp.org

Février 2016

Katarina Tafvelin, Chargée de mission, Commission européenne, DG DEVCO (Direction générale de la Coopération internationale et du Développement).

Liz J.E. Chung, consultante en politique, Équipe d'appui conjointe du PMCED.

Bibliographie

Inter-Parliamentary Union, National aid policies: key pillars of mutual accountability, a guidance note for stakeholders of development cooperation (Union interparlementaire, Politiques nationales d'aide: principaux piliers de la redevabilité mutuelle, une note d'orientation pour les parties prenantes de la coopération pour le développement)

GPI, EU Joint Programming: Helping managing diversity, 2015 (IPM, Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité)

UNDP Support for Effective Development Cooperation (PNUD, Soutien à une coopération efficace pour le développement)

UNDP Effective Development Cooperation, Development Impact Group, Draft country experience: Implementing the global Partnership for Effective Development Cooperation (GPEDC) Principles – Synopsis (PNUD, Coopération efficace pour le développement, Groupe d'impact sur le développement, Projet d'expériences pays: la mise en œuvre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) – Principes et résumé

2013 Monitoring Progress: Implementing Busan Commitments in Peru (Progrès de suivi 2013: la mise en œuvre des engagements de Busan au Pérou)

2015 Outcome Report Annual Forum (Rapport final du Forum annuel 2015)

Rapport annuel 2015 de l'IITA

Agencia Peruana de Cooperacion Internacional – APCI, Final Peru Report, Monitoring Process Busan, 2013 (Agence péruvienne de coopération internationale – APCI, Rapport final du Pérou, Processus de suivi de Busan, 2013)